

# FORMATION RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Référent CSE Référent entreprise + de 250 salariés	<b>PREREQUIS</b>	Aucun prérequis	<b>DATES</b>	Inter : voir dates sur bulletin Intra : nous consulter
<b>DUREE</b>	1 jour	<b>PRIX</b>	Inter : voir bulletin Intra : nous consulter	<b>LIEU</b>	Inter : Paris – Lyon - Grenoble – Toulouse (+ stage « Distanciel ») Intra : dans vos locaux sur toute la France

## CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Le cadre réglementaire
- ◆ Les différentes situations de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- ◆ Les missions du référent HSAS
- ◆ La politique globale de prévention contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- ◆ Les procédures applicables face à une situation de harcèlement sexuel



**Il s'agit du programme de formation en « Présentiel ». Nous pouvons vous communiquer le programme spécifique «Distanciel » où les méthodes et moyens pédagogiques évoluent.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Reconnaître et caractériser une situation de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste
- ◆ Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

## PROGRAMME

### Partie 1 : HARCÈLEMENT, HARCÈLEMENT SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES... DE QUOI PARLE-T-ON ?

#### Etat des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Conséquences pour les salariés
- Chiffres, études

#### Le cadre réglementaire

- Historique, définitions
- Les responsabilités et les sanctions prévues

#### Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)

- Identifier les 2 types de harcèlement sexuel
- Identifier les agissements sexistes
- Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles...)
- Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes, l'échelle de gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ?....)





**Travail individuel – 10 min : Reconnaître les différentes situations présentées en vidéo**

## Partie 2 : DEMARCHE DE L'ETABLISSEMENT POUR PREVENIR LE RISQUE HARCÈLEMENT

### Les obligations de l'entreprise

- L'évaluation des risques
- Les actions de prévention



### Construire une politique de prévention des risques HSAS

- Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement
- Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)

## Partie 3 : LES MISSIONS DU REFERENT

### Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Orienter les salariés : les différents acteurs
- Informer les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....
- Accompagner les salariés et les victimes
- Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS



**Travail en groupe - 20 min : Elaborer une procédure de traitement des situations de harcèlements**

### Intervenir lors d'un signalement

- Connaître la procédure du droit d'alerte
- Signaler les événements à son employeur
- Réaliser une enquête et mener des entretiens
- Rester dans son rôle et se protéger soi-même



**Mise en situation - 1h30 : Elaborer un questionnaire et s'exercer à la formulation**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

---

- Formation en présentiel (Programme disponible en Mode « distanciel »)
- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation
- Trois cas pratiques sont présentés : « exercice 1 : Reconnaître les différentes situations présentées en vidéo », « exercice 2 : Elaborer un questionnaire et s'exercer à la formulation », « exercice 3 : Elaborer une procédure de traitement des situations de harcèlement »
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

## DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

---

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : exercices et mises en situations (voir ci-dessus)
- Fiche de présence
- Attestation de formation

## DELAIS D'ACCES

---

- Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, le commanditaire devra informer la société AQSE pour aménager les conditions d'accueil et de formation.
- Pour les formations intra, les conditions d'organisation spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont précisées dans l'offre commerciale.